

Chaumont, le 30 juin 2021

Communiqué de Presse

France Relance octroie 50 000 € pour les jardins partagés et collectifs en Haute-Marne

Appel à projets organisé par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, en charge du pilotage du volet «Jardins partagés et agriculture urbaine» de **France Relance**, a souhaité engager un déploiement plus massif des jardins partagés ou collectifs dès le début 2021. Ce sont ainsi 17 millions d'euros de **France Relance** fléchés pour le développement des jardins partagés ou collectifs (déjà existants ou à créer), dans les zones urbaines ou périurbaines, sur l'ensemble du territoire métropolitain ou ultramarin, avec une enveloppe de 50 000 € pour le département de la Haute-Marne.

Les dossiers peuvent être déposés par les associations, les collectivités territoriales (et leurs groupements) ainsi que par les bailleurs sociaux. Tout en visant la production de produits consommables par les habitants, les projets attendus doivent répondre aux enjeux du développement durable, des transitions agro-écologique et climatique, d'alimentation locale et de biodiversité. La participation des habitants à la vie du jardin (formations, conseils sur les bonnes pratiques, repas de quartier, expositions, projections...etc.) et la gestion du site sont aussi attendus. Il s'agit de soutenir un lieu de vie ouvert sur le quartier avec des liens avec d'autres structures (associations de riverains, écoles, collèges et lycées, maisons de retraites, hôpitaux, centres sociaux, commerces de proximités...), convivial, facilitant les rencontres entre générations et cultures diverses.

Pour le département de la Haute-Marne, une première subvention de 13 000 € a été attribuée à la ville de Joinville pour un projet sur le site de l'ancien château « d'En Haut ». En partenariat avec l'association « *Cultivons Joinville* », le projet comprendra une partie associant vergers et vignes et une autre réservée à des cultures maraîchères sur une surface de 2 hectares.

Deux autres projets ont été déposés durant la seconde phase de dépôt et seront prochainement étudiés.

Contact Presse :

Préfecture de la Haute-Marne : Lysiane Brisbare : 03.25.30.22.54/06.86.80.52.55